



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 MAI 2017**

Téléphone : 04.50.19.01.10 – Télécopie : 04.50.19.01.20
Courriel : mairie@sevrier.fr

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques REY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. FALCONNET Georges, Mme PRIEUR-DREVON Agnès, Mme MALAPLATE Christina, M. LYONNAZ Bruno, Mme BERTRAND Anne-Marie, M. VANHELMON Yves, Mme POINTET Martine, Mme ARRAULT Marie-Pierre, M. BARAN Gabin, Mme BLAND Hélène, M. CHEDECAL Sylvain, M. DELOBEL Gérard, M. DUMOLARD Damien, Mme GENOT Marie, Mme GLABAY Guénaële, Mme GODART Sylviane, M. KROELY Alain, M. METRAL-BOFFOD Michel, Mme BONNEFOY-VERNAY Valérie, M. FONTAINE Bernard, Mme TALIN Dominique, M. MAURIANGE Claude formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS OU EXCUSÉS :

Mme GURRET-BAGGIO Alice, M. PARIS Yves, Mme FALCONNET Sandrine, Mme DEPLAIX Doris.

PROCURATIONS :

Mme GURRET-BAGGIO Alice donne pouvoir à Mme ARRAULT Marie-Pierre,
Mme DEPLAIX Doris donne pouvoir à Mme TALIN Dominique.

M. BARAN Gabin a été élu secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire a proposé au Conseil municipal de rajouter une question à l'ordre du jour (Opération de sécurité : Prolongement d'un ilot central - RD1508 /ancienne route d'Annecy Travaux – Financement) et de retirer la question sur le stationnement à un ponton communal pour une activité économique : Accord du Conseil.

Approbation du PV de la séance publique du Conseil Municipal du 3 avril 2017.

ADOpte à l'unanimité.

Le Conseil municipal a ensuite délibéré sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

PERSONNEL :

- **Mise à jour du tableau des effectifs communaux**

- **RIFSEEP : complément à la délibération du 14 novembre 2016**

FINANCES :

- **Convention avec le SDIS 74 pour la surveillance de la baignade été 2017**

MARCHES PUBLICS :

- **Groupement de commande travaux vidéosurveillance des voies publiques**

FONCIER-BAUX :

- **Intégration domaine public route de l'Eglise**

URBANISME - LOGEMENT SOCIAL :

- **Convention service ADS – Grand Annecy**

ASSOCIATIONS :

- **Désignation d'un délégué de la commune auprès de Sevrier Animation**
- **Convention d'objectifs et de moyens : Echo de Chantemerle**

GESTION DU DOMAINE PUBLIC :

- **Forêt communale : assiette des coupes 2018**
- **Stationnement à un ponton communal pour une activité économique (RETIRE)**

Questions diverses

PERSONNEL :

- **Mise à jour du tableau des effectifs communaux**

Rappelant qu'il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois communaux permanents et non permanents nécessaires au fonctionnement des services, le Conseil municipal a procédé aux changements nécessaires pour prendre en compte les différentes délibérations de création ou de modification des différents postes.

- **RIFSEEP : complément à la délibération du 14 novembre 2016**

Le Conseil municipal a intégré dans sa délibération du 14 novembre 2016 les dispositions contenues dans l'arrêté du 30 décembre 2016 portant application du RIFSEEP dès le 1^{er} janvier 2017 aux corps des adjoints techniques et agents de maîtrise. **ADOpte** à l'unanimité.

FINANCES :

- **Convention avec le SDIS 74 pour la surveillance de la baignade été 2017**

Cette convention définit les conditions de mise à disposition des nageurs-sauveteurs et la mise en œuvre opérationnelle du poste de Secours : un chef de poste et deux surveillants de baignade pour la semaine et un surveillant de baignade en plus pour les week-ends et jours fériés.

Le SDIS 74 a informé la commune des conditions financières de mise à disposition de ses personnels affectés à la surveillance de la baignade sur la plage : à titre prévisionnel, pour Sevrier, le montant estimé pour la saison estivale **2017** est de **35 901.50 €**.

Mme TALIN a annoncé d'emblée qu'elle s'abstiendrait sur cette question, s'interrogeant à nouveau sur l'opportunité du dispositif d'une part, et sur la qualité de la fréquentation de la plage d'autre part. Enfin elle a souhaité obtenir un bilan financier comparatif à la fin de la saison. M. FALCONNET a rappelé que cette étude avait déjà été réalisée l'année dernière et que la décision d'instaurer la gratuité de la plage et le parking payant avait été validée depuis 2 ans. M. le Maire et M. FALCONNET ont en outre rappelé que le SDIS offrait une souplesse et une garantie de sécurité et soulageait les services communaux d'une gestion des ressources humaines très contraignante.

Finally, after having deliberated, the Municipal Council with a majority **moins deux abstentions**, of the members present and represented, has **AUTORISÉ** the Mayor to sign the surveillance convention of the beach with the SDIS 74 for the summer of **2017**, as well as all necessary documents for the settlement of this file.

MARCHES PUBLICS :

• Groupement de commande travaux vidéosurveillance des voies publiques

Within the framework of this file, the Municipal Council has decided :

- **D'APPROUVER** the constitution of a group of orders for the supply, installation and maintenance of a video protection system between the Communes of DINGY SAINT CLAIR, DOUSSARD, FAVERGES-SEYTHENEX, MENTHON SAINT BERNARD, LATHUILE, LA CLUSAZ, LE GRAND BORNAND, SEVRIER, THONES, VAL DE CHAISE, VEYRIER DU LAC,
- **D'ADHERER** to this group of orders for lot 1 : site of the roundabout of the Col de Leschaux and for lot 2 : the route of the port and the takeover of the system of the beach
- **D'INSCRIRE** the credits necessary for the budget,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire to sign all conventions and necessary documents for this file, including the requests for subsidies,
- **DE DONNER** power to Monsieur le Maire of Menthon-Saint-Bernard, coordinator of the group to ensure its missions and notably establish the or the files of requests for subsidies,
- **D'ELIRE** as the representative Monsieur le Maire and as the representative suppléant Monsieur Gérard DELOBEL of this new group of orders for the works.

Note : M. MAURIANGE est le suppléant de M. PARIS au sein de la CAO. Il assistera donc en l'absence de M. PARIS aux travaux de la CAO.

FONCIER-BAUX :

• Intégration domaine public route de l'Eglise

After having requested and obtained from the departmental council of Haute-Savoie the declassification of this public domain, the Municipal Council, with the unanimity of the members present and represented, has decided to integrate it into the public domain of the commune of Sevrier.

URBANISME - LOGEMENT SOCIAL :

• Convention service ADS – Grand Annecy

It has been recalled that since July 1st 2015 the commune of Sevrier has adhered by convention to the ADS service (Autorisation du Droit des Sols) of the community of communes of the Rive Gauche (CCRGLA).

Suite à l'intégration de la CCRGLA au Grand Annecy Agglomération, il y a lieu d'adhérer au service avec le nouvel EPCI par convention, celle-ci portant sur l'ensemble de l'instruction, la décision finale restant elle compétence de la Commune. Cette convention a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

ASSOCIATIONS :

• Désignation d'un délégué de la commune auprès de Sevrier Animation

Par délibération n° 9-12-2015 du 21 décembre 2015, le Conseil municipal avait désigné deux délégués de la commune auprès de l'association Sevrier Animation : Messieurs Gabin BARAN et Yves PARIS. Mme TALIN a regretté qu'il n'y ait pas eu consultation préalable des listes d'opposition au sein du Conseil municipal pour la désignation de ces délégués sans remettre en cause le choix proposé. En effet, et compte tenu de l'indisponibilité de Monsieur PARIS, et après en avoir délibéré, (1 abstention) les 2 délégués de la Commune auprès de l'association Sevrier Animation seront dorénavant Monsieur Gabin BARAN et Madame Guénaële GLABAY.

• Convention d'objectifs et de moyens : Echo de Chantemerle

La subvention votée au Budget primitif 2017 pour l'Orchestre d'Harmonie de Sevrier, l'Echo de Chantemerle s'élevant à 24 000 €, il convenait d'établir une convention d'objectifs et de moyens. M. FONTAINE s'est interrogé sur la possibilité d'un versement de cette subvention dans le cadre de l'Entente : Monsieur le Maire a répondu que cette association deviendrait de la sorte intercommunale, ce qui n'est pas possible. Finalement le Conseil municipal a adopté les termes de cette convention, tout en précisant que la somme qui sera attribuée chaque année fera cependant l'objet d'une discussion au moment du vote du budget.

GESTION DU DOMAINE PUBLIC :

• Forêt communale : assiette des coupes 2018

Le Conseil municipal a validé les propositions de l'ONF concernant l'état d'assiette des coupes qu'il se propose de marteler et mettre en vente pour l'exercice 2018. Sont concernées les parcelles n° 07, 08 et 09, pour un volume présumé total de 1 178 m³, sous la forme de vente de bois sur pied, suite à un appel d'offre. Le prix estimé est de **40 000 €**, sachant qu'il faudra concomitamment prévoir un coût d'exploitation. Il a en outre été évoqué la possibilité d'organiser une sortie le 1^{er} juillet prochain, dont les détails devront être évoqués avec l'ONF.

• Stationnement à un ponton communal pour une activité économique (**RETIRE**)

Rajout à l'ordre du jour :

• Prolongement d'un ilot central - RD1508 /ancienne route d'Annecy Travaux – Financement

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** cette opération et son plan de financement prévisionnel
- **De SOLLICITER** une subvention du Conseil Départemental de 30 % du montant H.T des travaux envisagés,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

• Questions diverses

Décès de M. Bernard BOSSON : M. MAURIANGE, en hommage, a proposé une motion du Conseil visant à renommer l'Hôpital d'Annecy du nom de Bernard BOSSON. Monsieur le Maire y est favorable et va donc se renseigner pour donner suite à cette demande.

Semaine du développement durable : Mme GLABAY rappelle qu'elle se déroulera du 30 mai au 2 juin 2017., de 7 h à 9 h 00 : l'encadrement sera assuré par la commune et 3 commerçants qui participent à cet évènement.

Elections législatives 2017 : M. FALCONNET a rappelé les dates des prochaines échéances électorales (les 11 et 18 juin) et a appelé ses collègues du Conseil à s'inscrire pour occuper les différents créneaux des permanences électorales des bureaux de vote.

Informations du Maire :

- 13 juin : Fête de la voie verte.
- 6 juillet : Inauguration des Seines (en présence de la directrice nationale du conservatoire du Littoral) et 60 ans du SILA.
- Inauguration des jardins du Prieuré : la municipalité a validé une proposition consistant à baptiser des noms des jumelages et pacte d'amitié les 4 placettes qui agrémenteront le cheminement du parc. Accord du Conseil, qui propose que cela se fasse en présence des associations concernées.

Le Conseil municipal a ensuite observé une minute de silence à la mémoire de Bernard BOSSON et d'un membre du personnel communal récemment décédé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal a pris acte de diverses communications et a levé sa séance à 21 h 50.

SEVRIER, le 23 mai 2017
LE MAIRE,

Jacques REY